



Mon employeur me retire de l'argent sur ma paie pour mes congés p

Par **ikebana**, le **25/10/2009** à **19:49**

Bonjour,

J'ai récemment effectué un changement de contrat avec une augmentation d'heures, je suis ainsi passée d'un contrat de 16h45 hebdomadaires à un contrat de 25h hebdomadaires.

Cette année je n'ai droit qu'à 4 semaines de congés payés car j'ai pris un congé sans solde l'année dernière, j'ai donc pris 3 semaines de vacances cet été et il me reste une semaine à prendre cet hiver.

Dernièrement le service de la paie m'informe qu'il va me retirer 80 euros sur ma paie, rapport aux 3 semaines de congés que j'ai pris cet été, car j'ai cotisé pour ces congés avec un contrat de 16h45, et non pas avec le contrat de 25h que j'ai actuellement. Et que donc je leur doit de l'argent.

Je n'ai pas l'impression que ce soit très légal, qu'en pensez-vous??